



N° de priorité

Dossier d'inscription

Toute demande d'inscription ne sera étudiée et acceptée que si le document présent est correctement rempli (en lettres capitales) et accompagné des chèques de cotisation de 50€ et de caution de 150€ par pilote (encaissé puis remboursé en fin de saison)
Si vous possédez plusieurs feuilles d'inscription donnez-leur un ordre de priorité dans le carré supérieur droit de la feuille : « 1 » pour la première et ainsi de suite.

No	m de l'écurie :	
Pilo	te Leader :	
Von		
	om :	
V° d	e téléphone	Ž
Adre	sse:	٩
_ //	000	1
2 ^è	^{ne} pilote :	7
No	m :	
Pr	énom :	
N°	de téléphone	
Ad	resse:	
3 ^è	^{ne} pilote :	
No	m :	
Pr	énom :	
N°	de téléphone	
Ad	resse:	
•••		

- Fournir un logo (facultatif) la direction peut se charger de le créer
- Fournir les photos d'identité des pilotes (nom du pilote inscrit au dos)
- Libeller le chèque de caution à l'ordre de BGB-Organisation
- Envoyez votre dossier complet à :

BGB-Organisation - Mr. Ballutaud 197 route de Duranus 06670 Levens

L'acceptation du dossier sera rendue le 30 juin au plus tard de l'année précédent votre inscription, par téléphone. (Les pilotes ne doivent pas avoir une licence FFSA karting). Pour mieux nous connaître : www.bgb-organisation.org